

Morphosyntaxe

Marie-Anne Moreaux

2009-2010

Raphaël Grasset

Linguistique : observer, décrire, classer pour généraliser. Ceci afin de créer une certaine ingénierie de la langue pour automatiser des processus de langue.

- De plus en plus
complexe
- *Morphologie* : étude de la forme des mots (Morphe+logos : invention de Goethe reprise par Schleicher).
 - *Syntaxe* : combinaison et relation des mots entre eux dans un énoncé syntaxique.
 - *Sémantique* :

Langue isolante : les mots ne changent pas de forme selon leur fonction et sont indécomposables. On définit alors la fonction par la place des mots et par certains mots dédiés à désigner la fonction.

Langues agglutinantes : chaque affixe à l'intérieur des unités à une fonction spécifique (un signifiant).

Langue flexionnelle : langue où les affixes ont fusionnés et possèdent une valeur grammaticale propre.

La classification en langues flexionnelles, agglutinantes et isolantes vient des frères Schlegel, Schleicher et Humboldt.

Lexème : forme lexicale d'un mot.

Théorie de la valence : propriété des verbes qui précise le nombre d'éléments dont un verbe a besoin pour fonctionner dans un discours.

Langage (sens de Saussure) : faculté de l'espèce humaine à communiquer au travers d'un système symbolique. Cette faculté se manifeste à travers les langues et suppose un système de règles (si on les modifie on modifie le langage).

Langage (sens commun) : Système symbolique servant à exprimer des informations dans un système clos.

La langue (natural language) : C'est un produit social de la faculté du langage. Ensemble de conventions admises par un ensemble d'êtres humains. Ceux-ci doivent utiliser les mêmes règles.

Une langue : Une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse différemment dans chaque langue, dans chaque communauté en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression vocale, les monèmes. Cette expression vocale s'articule à son tour en unités distinctives et successives, les phonèmes, en nombre déterminé dans chaque langue et dont la nature et les rapports mutuels diffèrent eux aussi d'une langue à l'autre. Une langue est d'abord un système oral.

Parole : acte individuel des locuteurs d'une langue quand ils communiquent avec les autres locuteurs.

Alors que la langue est un phénomène abstrait, la parole est un phénomène concret. La langue n'est pas directement observable. Elle ne peut l'être qu'à travers la parole. On ne peut qu'observer des productions langagières. On peut donc observer des textes dans chaque langue et c'est à travers ces productions que l'on peut faire des hypothèses sur le fonctionnement de la langue. On ne considère pas qu'il existe en soi des unités que l'on peut reconnaître. Tout cela doit être conduit par observation et analyse.

Systeme doublement articulé :

- 1^{ère} articulation - Unités significatives :
 - Mots
 - Morphèmes
 - Monèmes
- 2^{ème} articulation - Unités distinctives :
 - phonèmes

Ce système, selon Martinet, nous permet d'expérimenter le monde comme on se le représente. Les catégories de la langue sont équivalentes aux catégories de la pensée (Aristote).

Signe linguistique (Saussure) : entité psychique à deux faces : le signifiant (enveloppe sonore) et le signifié (concept désigné). Il y a une relation *arbitraire* entre le *signifiant*, le *signifié* et le *réfèrent*. Le signe est devenu *immuable* depuis qu'il a été décidé un accord tacite entre les utilisateurs. C'est une *convention*. Mais le langage évolue aussi par accord sociétal. C'est la *mutabilité* du signe.

Un signe peut aussi être *motivé* comme les onomatopées. On les qualifie aussi d'*arbitraire relatifs* car en fonction des systèmes linguistiques, elles peuvent changer (le bruit du corbeau):

- Hindi : KOA
- Turc : KAKA

Chaque signe existe par rapport aux autres. Certains mots dérivés possèdent aussi une motivation :

- Pomme : aucune motivation
- Pommier : motivation

La *linéarité* est quand à elle le fait que les composants d'un signe linguistique viennent les uns après les autres dans le temps et dans l'espace et ceci dans chaque langue. Elle s'exprime selon deux axes :

- *Syntagmatique* (horizontal) ou axe des comparaisons
- *Paradigmatique* (vertical) ou axe des exclusions (exclusion mutuelle entre les éléments potentiellement remplaçables)

Je		mange	une	tarte.
Il		achète	cette	poire.

Paul | coupe ma pomme.

Syntagme : combinaison d'unités sur l'axe syntagmatique.

Paradigme : ensemble d'unités qui vont être substituables l'une à l'autre sur un segment de la chaîne.

Paradigme (grammaire) : ensemble des formes que peut prendre un mot et que l'on prendra comme modèle de conjugaison.

On va reconnaître aux unités qui composent un paradigme des propriétés communes qui peuvent être de différents niveaux : syntaxiques, morphologiques, sémantiques...

Catégorie : paradigme. Propriété intrinsèque.

Ces axes fonctionnent aussi pour les phonèmes :

M		oule
P		
b		

Sur l'axe syntagmatique, les accords permettent de dire que telle unité va avec telle autre alors qu'elles ne se suivent pas.

Parties du discours : [verbe, adjectif, substantif / nom, pronom, déterminant / article, prépositions, adverbes, conjonctions] → Grec ; [verbe, adjectif, substantif / nom, pronom, prépositions, adverbes, conjonctions, interjections] → Latin (pas d'article) ; [verbe, adjectif, substantif / nom, pronom, déterminant / article, prépositions, adverbes, conjonctions, interjections] → Langues vernaculaires. Tout le monde ne s'accorde pas sur ces catégories d'autant plus qu'en fonction des langues, celles-ci changent.

Substantif : désigne des objets, des choses.

Verbe : désigne une action. (Mais « programmation » n'est pas un verbe...)

Tesnière considère deux grandes catégories de mots : mots pleins (qui sont référentiels : peuvent désigner des phénomènes et entités de la réalité) et mots vides (leur rôle est à l'intérieur du système de la langue : sorte d'opérateurs grammaticaux : « le », « de »...). D'après lui, les mots pleins sont organisés en quatre catégories dans le lexique classés sur des critères sémantiques : substantifs, adjectifs, verbes, adverbes.

Translatif : mot vide accompagnant un mot plein lui permettant de changer de catégorie.

Mots pleins

Mots vides

Référentiel	Opérateurs grammaticaux
Substantifs	Translatifs
Adjectifs	Jonctifs
Verbes	Indices
Adverbes	

Exemples :

Le livre de physique.

Dans le lexique, « livre » et « physique » sont des **substantifs**. Dans le discours, « physique » est un qualificatif épithète or la fonction épithète ne peut être remplie que par des **adjectifs**. Donc il a du se transformer et ce grâce à « de ». Ici le « livre » garde sa catégorie de **substantif**, il n'est pas translaté. Ainsi « Le » n'est pas un **translatif** mais un **indice**.

Indice : mot vide qui accompagne un mot plein sans le translaté mais qui confirme sa catégorie.

Le petit pleure.

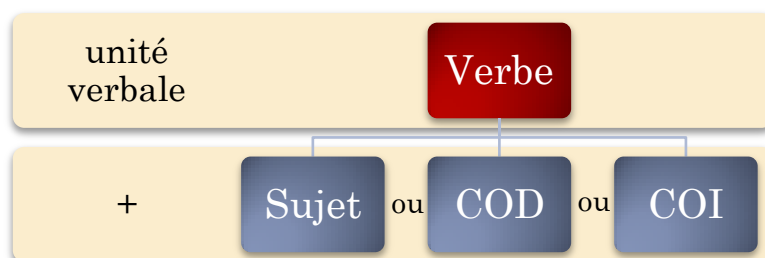
Ici, « Le » est un **translatif** puisqu'il permet à un **adjectif** de devenir **substantif** pour devenir un complément du verbe.

Toutefois Tesnière ne se pose pas la question de la relation d'un déterminant et d'un **substantif** :

Le livre de Paul.

Il précise des degrés de translations différents (ici degré 1). Ainsi les translations permettent d'expliquer les phrases complexes.

Dépendance : relation entre les unités linguistiques dans une phrase à partir des propriétés combinatoires du verbe (valence) :



Valence : ensemble des compléments actualisé qu'un verbe doit nécessairement avoir pour qu'un énoncé soit grammaticalement correct.

Exemples :

Valence du verbe					
Art	Adj.	Sub.	Verb.	Art.	Sub.
Le	petit	chat	boit	le	lait.
Boit					
(le) chat			(le) lait		
petit					

Constituance : Analyse les relations entre unités simples et complexes et aussi entre unités complexes. Modèle de la linguistique américaine (Bloomfield, Hockett). Repris dans la grammaire générative de Chomsky (S : sentence ; P : phrase : syntagme) :

- S → NP + VP
- NP → art + N
- N → adj + sub
- N → sub
- VP → verb + NP
- VP → verb + PP
- PP → prep + NP

Exemples :

Arbre syntagmatique (selon Chomsky)					
S					
NP			VP		
		N			N
Art	Adj.	Sub.	Verb.	Art.	Sub.
Le	petit	chat	boit	le	lait.

Forme lemmatisée : forme du dictionnaire (dictionnaire pleines formes). Forme conventionnelle qui permet de citer le lexème.

Lemmatisation : calcul morphologique permettant de repasser à la forme lemmatisée d'un mot à partir de la forme trouvée dans un texte.

Phrase : depuis l'antiquité, la phrase est constituée d'éléments : onoma (nom, sujet, thème, GN) et rhema (verbe, prédicat, rhème, GV). On les retrouvait déjà dans le Cratyle de Platon.

Les éléments vont dépendre du verbe. Ils doivent tous être de nature substantivale. On interprète la fonction des compléments selon leur fonction sujet/COD...

- 1) Monovalent : S + V
- 2) Divalent : S + V + COD
- 3) Trivalent : S + V + COD + COI
- 4) Avalent : V (météorologiques) + □

On fait l'hypothèse qu'il existe une sorte de structure sous-jacente appelée « structure profonde » (Tesnière parle « d'ordre structural ») que l'on ne perçoit pas et qui s'oppose à la structure superficielle (pour Tesnière « l'ordre linéaire »).

Il existe une autre sorte de compléments qui ne sont pas liés au verbe. Ils peuvent accompagner tous les verbes. Ce sont les circonstanciels. Ils sont toujours de nature adverbiale. Ces compléments sont introduits par une préposition.

Mot : On ne peut pas se fier aux délimiteurs car ils ont évolué dans le temps et certaines langues (chinois, japonais...) n'en ont pas. Il ne faut pas se laisser influencer par la graphie pour définir l'unité élémentaire du niveau syntaxique. Au contraire, ce que l'on a l'habitude d'appeler des mots sont des amalgames d'éléments assez hétérogènes qui vont pouvoir être interprétés sur des niveaux différents.

Exemples :

Programmation

- Substantif féminin → Morphosyntaxique.
- A pour signification l'action représentée par ce que désigne la base → morphosémantique.

Mangent

- Verbe 3^{ème} pers. Pl. ind. présent
- Subjonctif présent
- Voie active

Mot graphique : Unité lexicale ? Unité à laquelle on va pouvoir attribuer une propriété combinatoire ? Unité sémantique ? Catégorie lexicale ?

Exemples :

- Aujourd'hui
- Garde-barrière
- Donne-le moi
- Chemin de fer
- Rindfleischetikettierungsüberwachungsaufgabenübertragungsgesetz (loi sur les transferts et l'obligation de la surveillance de l'étiquetage de la viande bovine)

Un mot pourra être un mot graphique, un mot phonique (unité isolée entre deux pauses), un mot sémantique. Ces trois unités sont insérées dans un discours. Il faudra aussi prendre en compte les unités isolées telles qu'elles se trouvent dans les dictionnaires auquel cas on parlera de mot lexicographique.

Mot (Meyet) : Un mot résulte de l'association d'un sens donné à un ensemble donné de sons susceptibles d'un emploi grammatical.

Exemples :

Longtemps, je me suis levé de bonne heure.

de bonne heure → peut être remplacé par « tôt

je me → Elision

→ Combien y a-t-il de mots ?

Enchaînement : liaison de la voyelle initiale avec la dernière consonne prononcée du mot qui précède.

Liaison : Enchaînement de la voyelle initiale avec la dernière consonne.

Exemples :

Il est toujours aimable.

(Z) → liaison

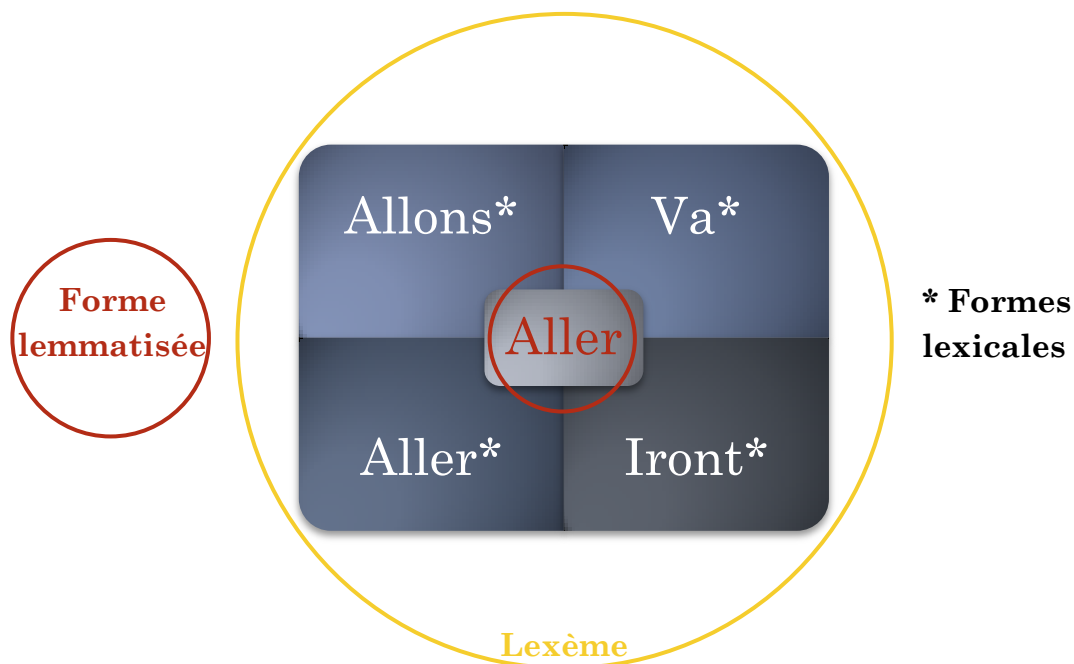
(R) → Enchaînement

Elision : suppression obligatoire ou facultative de la dernière voyelle d'un mot au contact du mot suivant.

Le découpage est différent de la chaîne graphique.

Formes lexicales (mot forme) : ce que l'on trouve dans un énoncé. Réalisation des lexèmes. Parmi les formes lexicales, on va en choisir une par convention qui va permettre de citer le lexème et de le représenter dans le dictionnaire (forme lemmatisée ou lemme). Les formes lexicales exercent une fonction dans un énoncé.

Lexème : Unités du lexique. Forme d'abstraction regroupant l'ensemble des formes lexicales actualisées plus l'ensemble des propriétés qui vont pouvoir être attribuées à ses différentes formes.



On peut avoir des mots forme composés de plusieurs parties (forme discontinue). « Pommes de pin » est une unité car on ne peut rien rajouter entre pomme et pin. « Pierre précieuse » vaut pour deux unités car on peut ajouter « très » entre « pierre » et « précieuse ».

Construction clivée : On vérifie si c'est une unité que l'on peut déplacer. Dans ce cas c'est une unité simple. « C'est...que /qui » ; « Ce sont... ». On doit alors changer de forme.

En français on ne peut rien insérer entre le pronom sujet et le verbe. Les pronoms personnels sujets ne sont pas vraiment des lexèmes mais des clitiques. Ils ont des formes autonome (moi, toi) et non-autonomes (je, tu, il, elle).

« Donne-le moi » clivé se transcrit « Donne moi ça ». Ainsi « Donne-le » est une unité non-autonome.

« Il a ramassé des pommes de pins. »

« Des » n'est pas clivable → l'article n'est-il pas un enclitique ?

3 tests pour vérifier un segment (en général un seul de ces critères est insuffisant, il faut les combiner) :

- 1) Qualification du sujet (on utilise un adjectif pour un nom...)
- 2) Clivage
- 3) Insertion d'un élément
- 4) Substitution
- 5) Dans une langue aux unités accentuées, regarder quel élément porte l'accent.

Index

B

Bloomfield 6

C

Catégorie 4
Constituance 6
Construction clivée..... 9

D

Dépendance..... 5

E

Elision 8
Enchaînement..... 8

F

Forme lemmatisée..... 6
Formes lexicales..... 8

I

Indice 5

L

Langage..... 2
Langue flexionnelle..... 2
Langue isolante..... 2
Langue, la 2
Langue, une 2
Langues agglutinantes..... 2
Lemmatisation..... 6
Lexème..... 2, 8
Liaison 8

Linguistique..... 2

M

Morphologie 2
morphologie dérivationnelle 10
morphologie flexionnelle 10
Mot..... 7
Mot (Meyet)..... 8
Mot graphique..... 7

P

Paire minimale 10
Paradigmatique 3
Paradigme..... 4
Paradigme (grammaire)..... 4
Parole..... 2
Parties du discours 4
Phrase 6

S

Sémantique 2
Signe linguistique 3
Syntagmatique..... 3
Syntagme 4
Syntaxe 2
Système doublement articulé 3

T

Translatif..... 4

V

Valence..... 2, 6
Variante libre..... 10